

### Prix de détail

Le prix de détail moyen de l'essence ordinaire était de 165,7 ¢/litre pour l'ensemble du Québec en 2023, soit une baisse de 7,1 % comparativement à 2022. Les prix les plus bas ont été observés en janvier et les prix les plus élevés ont été observés en août. Au niveau régional, le prix de détail moyen de la Capitale-Nationale a été supérieur à celui de Montréal et de l'ensemble du Québec.

**Tableau 1 : Prix de détail de l'essence ordinaire (¢/litre)**

	Moyenne 2022	Moyenne 2023	Plus bas	Jour	Plus haut	Jour	Variation entre 2022 et 2023
Montréal	179,3	167,6	152,5	2023-01-10	184,8	2023-08-14 2023-09-15	-6,5%
Capitale-Nationale	180,6	171,6	158,4	2023-01-12	187,7	2023-08-18	-5,0%
Ensemble du Québec	178,4	165,7	154,3	2023-01-09	181,1	2023-08-14	-7,1%

Source : Régie de l'énergie

### Indicateur quotidien du coût d'acquisition (IQCA)

L'Indicateur quotidien du coût d'acquisition (IQCA) estime les coûts que doit supporter un détaillant pour vendre de l'essence au détail. La Régie de l'énergie (la Régie) calcule l'IQCA tous les jours ouvrables, sur la base du prix à la rampe de chargement le plus bas à la fermeture des marchés de la veille, à Montréal, auquel elle ajoute les taxes et le coût de transport minimum.

Seul l'IQCA du vendredi sert de référence en regard d'une éventuelle présomption de pratique abusive pour l'application de l'article 67 de la [Loi sur les produits pétroliers](#)<sup>1</sup>. L'IQCA du vendredi est une balise qui permet un recours judiciaire pour un détaillant qui soupçonne un autre détaillant de pratique déloyale en vendant de l'essence à un prix inférieur à son prix coûtant. Un détaillant d'essence qui se sent lésé par un autre détaillant peut mettre ce dernier en demeure d'ajuster ses prix. Lorsque la situation perdure, le commerçant peut déposer à la Régie une demande d'inclusion du montant fixé au titre des coûts d'exploitation dans l'IQCA du vendredi, pour une période et une zone déterminée.

En 2023, la Régie a reçu 211 copies de ces mises en demeure, pour différents territoires au Québec, comparativement à 269 pour 2022. La Régie n'est présentement saisie d'aucune demande d'inclusion du montant fixé au titre des coûts d'exploitation dans l'IQCA du vendredi.

Pour 2023, l'IQCA du vendredi moyen pondéré était de 154,0 ¢/litre pour l'ensemble du Québec, soit une diminution de 7,6 % comparativement à 2022. L'indicateur a atteint un maximum de 174,1 ¢/litre à Montréal en septembre 2023.

**Tableau 2 : Indicateur quotidien du coût d'acquisition du vendredi (¢/litre)**

	Moyenne 2022	Moyenne 2023	Plus bas	Semaine	Plus haut	Semaine	Variation entre 2022 et 2023
Montréal	169,5	157,0	141,9	2023-12-18	174,1	2023-09-18	-7,4%
Capitale-Nationale	166,4	153,9	138,9	2023-12-18	171,1	2023-09-18	-7,5%
Ensemble du Québec	166,6	154,0	139,1	2023-12-18	171,3	2023-09-18	-7,6%

Source : Régie de l'énergie

<sup>1</sup> RLRQ, c. P-30.01.

### Marge brute de détail estimée

La marge brute de détail estimée (la marge brute) offre une indication du montant qui permet à un détaillant de couvrir ses coûts d'exploitation et de générer son bénéfice net. Elle correspond à la différence entre les moyennes du prix de détail<sup>2</sup> et de l'IQCA du vendredi.

Pour l'ensemble du Québec, en 2023, la marge brute moyenne s'est établie à 10,2 ¢/litre, soit une diminution de 1,1 % par rapport à celle de 2022 (10,3 ¢/litre). Elle représentait 7,1 % du prix de détail, comparativement à 6,6 % en 2022. Dans la Capitale-Nationale, la marge brute est passée de 8,1 % en 2022, à 10,3 % en 2023. Pour sa part, la marge brute de Montréal a légèrement augmenté, passant de 5,3 % à 6,3 %.

**Tableau 3 : Estimation du niveau de la marge brute par rapport au prix de détail**

	Moyenne 2022	Moyenne 2023	Plus bas	Jour	Plus haut	Jour	Variation entre 2022 et 2023
Montréal	5,3%	6,3%	0,0%	2023-02-06	12,2%	2023-05-26	18,0%
Capitale-Nationale	8,1%	10,3%	4,4%	2023-03-17 2023-03-20	16,5%	2023-01-16	28,0%
Ensemble du Québec	6,6%	7,1%	3,8%	2023-03-13	11,5%	2023-12-18	7,6%

Source : Régie de l'énergie

### Prix minimal à la rampe de chargement de Montréal

Le *Prix minimal à la rampe de chargement* (PMRC) de Montréal représente le coût d'acquisition du produit par les détaillants, en plus de donner une indication du prix de gros carburant. Le PMRC moyen, à la fermeture des marchés du jeudi et servant au calcul de l'IQCA du vendredi, est passé de 114,8 ¢/litre en 2022 à 103,7 ¢/litre en 2023, soit une baisse de 9,7 %.

### Volumes

Selon les données de la Régie<sup>3</sup>, 8 147 millions de litres d'essence ont été vendus au Québec en 2022, comparativement à 7 570 millions de litres en 2021, soit une augmentation de 7,6 %. Les quantités de diesel distribuées au Québec sont, pour leur part, passées de 4 100 millions de litres en 2021 à 3 994 millions de litres en 2022, soit une diminution de 2,6 %.

### Prix du mazout léger

Pour la saison 2023-2024, le prix moyen du mazout léger destiné au chauffage résidentiel, est, à ce jour, de 163,6 ¢/litre pour l'ensemble du Québec. Il s'agit d'une baisse de 0,6 % comparativement au prix moyen observé lors de la saison de chauffage 2022-2023 (164,7 ¢/litre).

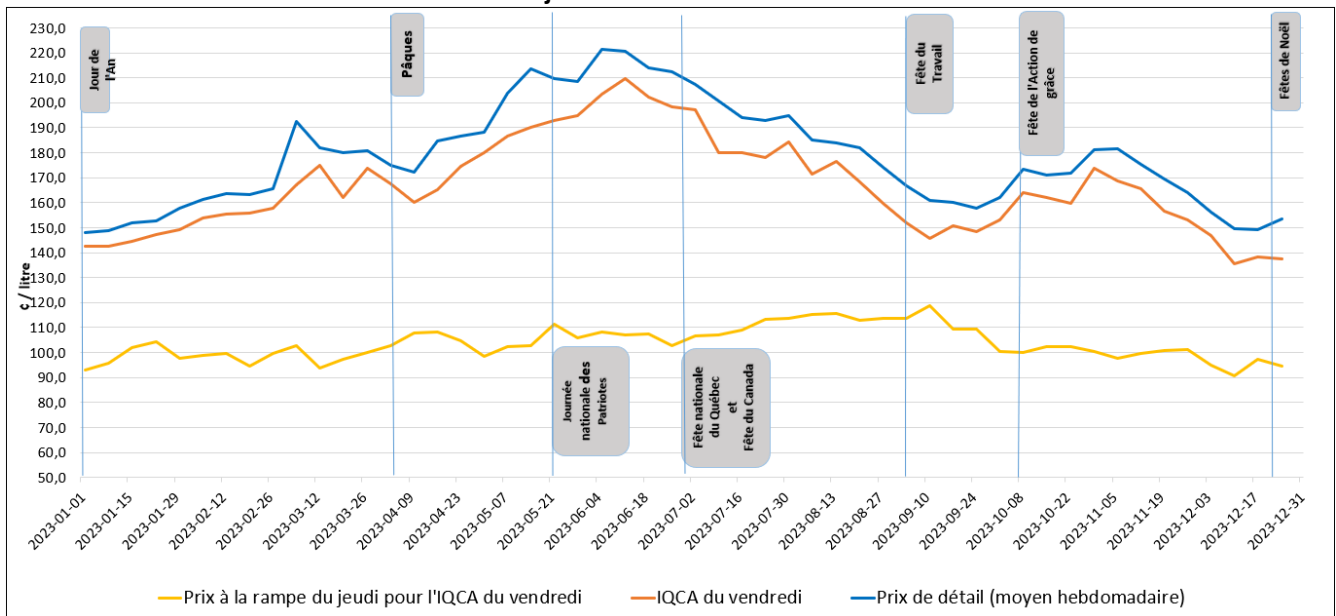
### Publications

En 2023, la Régie a publié le cinquième [Portrait du marché québécois de la vente au détail d'essence et de diesel : Recensement des essenceries au 31 décembre 2022](#) ainsi que deux avis au ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie : l'[Avis au ministre sur les écarts de prix et des marges de commercialisation entre la région de la Capitale-Nationale et les autres régions du Québec](#) et l'[Avis au ministre sur les écarts de prix et des marges de commercialisation entre la région de Chaudière-Appalaches et les autres régions du Québec, ainsi que sur tout écart observé dans d'autres régions du Québec.](#)

<sup>2</sup> Prix pondérés et excluant les taxes.

<sup>3</sup> Données relatives au calcul de la Quote-part annuelle 2023-2024 payable au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changement Climatiques, de la Faune et des Parcs incluant les modifications de déclarations après l'établissement des taux.

**ESSENCE ORDINAIRE**  
**ÉVOLUTION DES PRIX POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC**  
**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023**



Source : Régie de l'énergie

L'ensemble de la documentation relative à la surveillance des prix des produits pétroliers ayant permis cette revue annuelle est disponible sur le site internet de la Régie de l'énergie à l'adresse: <https://www.regie-energie.qc.ca/fr/consommateurs/informations-pratiques/prix-des-produits-petroliers>